



François-Noël Buffet

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS

SÉNATEUR DU RHÔNE

CONSEILLER DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MAIRE HONORAIRE D'OUILLINS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 28 mai 2021

A Bièvres, la Commission des Lois inspecte les méthodes d'intervention des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) et échange avec ses personnels

Le 27 mai, une délégation de la Commission des Lois du Sénat s'est rendue au **cantonement de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) de Bièvres (Essonne), pour inspecter les méthodes d'intervention de ces forces mobiles de la police nationale et échanger avec ses personnels.**

Dans un contexte où les manifestations sur la voie publique donnent lieu de plus en plus, à l'initiative d'individus très organisés qui s'insinuent dans les cortèges, à des violences sur personnes et des destructions de biens publics et privés, la mission de maintien de l'ordre assurée par les personnels des compagnies républicaines de sécurité s'avère essentielle.

En présence du directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, et de la directrice centrale des compagnies républicaines de sécurité, Pascale Régnault-Dubois, les sénateurs ont pu prendre connaissance des **conditions de mise en œuvre du nouveau schéma national du maintien de l'ordre**, notamment des dispositifs tactiques et des moyens matériels déployés dans ce cadre. Ils ont également pu échanger avec les personnels présents sur les conditions d'exercice de plus en plus difficiles de leurs fonctions face à une violence qui s'accroît et prend de plus en plus souvent les personnels des forces de l'ordre pour cibles. Hautement mobiles sur l'ensemble du territoire et susceptibles d'être affectés, parfois pendant la même journée, sur une variété d'opérations, les compagnies sont dotées des moyens matériels permettant efficacité et réactivité.

Pour **François-Noël Buffet** (*Les Républicains – Rhône*), président de la commission des lois, « **l'action de maintien de l'ordre assurée par les personnels des compagnies républicaines de sécurité doit être saluée. Elle s'efforce de trouver un équilibre fragile entre la préservation de la sécurité des personnes et des biens sur la voie publique et la nécessité de mettre fin à l'action d'individus ultraviolents. Cet équilibre est, d'abord, le fruit du professionnalisme et du sens du service des personnels, que nous avons rencontrés.** »

Contact : May-Si YANG
06 07 91 79 11
fn.buffet@senat.fr